

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 3 juillet 2019 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 26 juin 2019, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michäel QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Pierrick Berthou, Manuel Pottier , Hervé Noël, Gérard Jambou, Isabelle Baltus Stéphanie Mingant, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Bernard Nedellec, Patrick Vaineau, Jeannette Boulic, Alain Kerhervé, Martine Brézac, Soizig Cordroc'h, Marc Duhamel, Yvette Bouguen, Serge Nilly.

Pouvoirs :

Patrick Tanguy a donné pouvoir à Michäel Quernez
Cécile Peltier a donné pouvoir à Géraldine Guet
Pascale Douineau a donné pouvoir à Danièle Kha
Pierrick Le Guirrinec a donné pouvoir à Eric Alagon
Yvette Metzger a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot
David Le Doussal a donné pouvoir à Gérard Jambou
Cindy Le Hen a donné pouvoir à Isabelle Baltus
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Jeannette Boulic à partir de 20 heures 40
Christophe Couic a donné pouvoir à Michel Forget à partir de 22 heures
Erwan Balanant a donné pouvoir à Martine Brézac

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

9. MODIFICATION DES TARIFS D'ACTIVITES ET DE SEJOURS DE L'ESPACE JEUNES

Exposé :

L'Escale, espace jeunes de la Ville, accueille un grand nombre de jeunes pendant les vacances scolaires et la majorité d'entre eux est âgée de 11 à 14 ans.

Au cours de la dernière année, le directeur de la structure a pu relever aussi une forte demande de la part des jeunes de 14 à 16 ans. Afin de répondre à cette demande, les animateurs ont fait évoluer le fonctionnement en proposant des activités pour les plus de 13 ans tout au long de l'été et notamment des séjours de 4 et 5 jours au lieu de 3 habituellement.

D'autre part, un seul tarif de 2,50€ était utilisé pour les activités. Ce tarif était multiplié en fonction du coût de l'activité.

Les nouvelles activités créées cette année augmentent encore le nombre de propositions existantes, c'est pourquoi il est nécessaire de clarifier les tarifs appliqués.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal de modifier les tarifs d'activités et de séjours de l'espace jeunes :

- En ce qui concerne les activités :

Activité type 1 (coût peu élevé : bowling, cinéma etc.) : 2,5€

Activité type 2 (coût moyennement élevé : équitation, plongée etc.) : 5€

Activité type 3 (coût élevé : karting, paint-ball, parc d'attraction etc.) : 7,5€

- En ce qui concerne les séjours :

Tarif à la journée : 10€ Quimperlois / 12,5€ Hors Commune

Avis favorable de la commission des finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 25 juin 2019

Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Le MAIRE,

Michael QUERNEZ.

